

A top-down view of a garden bed. The soil is dark brown and rich. In the upper left, there are green and red plants. A wooden tool with several wooden pegs is positioned vertically. A straw hat is partially visible in the top right. In the bottom right, there are several blue flowers in a wooden bowl. A semi-transparent blue box contains the title and subtitle.

La boîte à outils

Propositions pour sensibiliser
les habitants à la réduction
des pesticides

Sommaire

1. Les animations Bout de jardin	p.4 - 5
2. Les conférences ou projections de film	p.6 - 7
3. Le stand jardinons au naturel	p.8 - 9
4. L'exposition sauvages des rues et sa balade découverte	p.10 - 11
5. Le fleurissement participatif des pieds de murs	p.12 - 13
6. Une animation de mise en valeur des herbes sauvages	p.14 - 15
7. Le stand économie d'eau	p.16 - 17
8. Les pesticides et leurs impacts expliqués aux scolaires	p.18 - 19
Conditions tarifaires et contact	p.20

1 Les animations Bout de Jardin

Sensibiliser les habitant(e)s au jardinage au naturel et échanger autour des pratiques.

Le principe

- Un jardinier ouvre son jardin aux habitant(e)s de la commune et de la communauté de communes,
- Un temps d'échanges et de partage d'expériences est animé par le CPIE,
- De la documentation est mise à disposition des visiteurs.

L'organisation

Une date est choisie conjointement.

LA COMMUNE

- Trouve un jardinier qui jardine au naturel,
- Informe et promeut l'animation auprès des habitant(e)s en collaboration avec le jardinier.

LE CPIE

- Rencontre le jardinier et visite le jardin,
- Propose des outils et un kit de communication (affiche, article de presse...).





La durée 2 heures.

Le public Les habitant(e)s de la commune et le grand public.

Le temps de préparation et réalisation pour cette animation 0,75 jour



2 Les conférences ou projections de film

Moment conviviaux autour du jardinage au naturel.

Le principe

CONFÉRENCE

- Un(e) salarié(e) du CPIE anime la conférence qui est suivie d'un débat,
- Le thème peut être généraliste (jardiner au naturel : pourquoi?, comment ?...) ou spécifique à une demande (compostage, purins de plantes, pesticides...).

CINÉ-DÉBAT

- Un film est projeté et suivi d'une discussion avec les spectateurs et animée par le CPIE,
- Le CPIE dispose de droits de diffusion de plusieurs films (La soif du monde, La révolution des sols vivants, Guerre et paix dans le potager...).

L'organisation

Un thème, une date et un lieu sont choisis conjointement.

LA COMMUNE

- Informe et promeut la soirée auprès des habitant(e)s.
- Met à disposition une salle et le matériel de projection.

LE CPIE

- Propose des outils et un kit de communication (affiche, article de presse...)



La durée

CONFÉRENCE

de 20 min à 1h30 selon les besoins (vœux du Maire, concours maisons fleuries, soirée spéciale...).

CINÉ-DÉBAT

durée du film + 30 à 45 min d'échanges.

Le public

Les habitant(e)s de la commune et le grand public.
Public variable selon la thématique choisie.

Le temps de préparation et réalisation pour cette animation

Pour des demandes spécifiques, le temps de préparation peut varier.

CONFÉRENCE

1 jour

CINÉ-DÉBAT

0,75 jour



3

Le stand jardinons au naturel

Partager des trucs et astuces sur le thème du jardinage au naturel.

Le principe

- Un(e) animateur(trice) du CPIE anime un stand sur une manifestation avec éventuellement des bénévoles du CPIE,
- Le stand est monté pour une ou plusieurs journée(s).

Le contenu du stand

- Une exposition sur le jardin,
- Des jeux grands public,
- Des démonstrations,
- De la documentation à emporter (fiches techniques sur le jardinage au naturel).



L'organisation

Une date et un lieu (intérieur ou extérieur) sont choisis conjointement.

LA COMMUNE

- Informe et promeut l'animation auprès des habitant(e)s.

LE CPIE

- Propose des outils et un kit de communication (affiche, article de presse...).



La durée

Une demi-journée, une ou plusieurs journée(s).

Le public

Les habitant(e)s de la commune et le grand public.

Le temps de préparation et réalisation pour cette animation

1,5 à 2 jours

Les contraintes techniques

- Transport et montage du stand,
- Barnum fourni par la commune si stand en extérieur,
- Grille et tables à fournir par la commune,
- Espace minimum à prévoir pour le stand : 3m x 3m.



4 L'exposition Sauvages des rues et sa balade découverte

Changer son regard sur la végétation spontanée.



Le principe

- Une exposition d'une vingtaine de panneaux est installée dans les rues de la commune par les services techniques,
- Une balade découverte des plantes est proposée aux habitant(e)s par un(e) animateur(trice) du CPIE pendant l'exposition,
- Un dépliant est mis à disposition des habitant(e)s.

L'organisation

- Une période d'exposition et une date pour la balade sont choisies conjointement,
- Un contrat est signé pour la mise à disposition de l'exposition.



LA COMMUNE

- Informe et promeut la balade auprès des habitant(e)s.

LE CPIE

- Propose des outils et un kit de communication (affiche, article de presse...)



La durée

L'exposition est installée pour une durée minimale de 3 semaines et la balade découverte dure 2 heures.

Le public

Les habitant(e)s de la commune.

Le temps de préparation et réalisation pour cette animation

1,5 jour

Les contraintes techniques

- La commune se charge de récupérer l'exposition auprès du CPIE et de la mettre en place sur l'espace public,
- La commune doit restituer l'exposition en bon état et prend en charge les frais de retour de l'exposition au CPIE.



5 Le fleurissement participatif des pieds de murs

Proposer des pratiques alternatives et associer les habitants au fleurissement de la commune.

Le principe

Une animation autour de semis participatifs ou de plantations avec les habitant(e)s, qui débute par une courte balade pour observer les plantes déjà présentes dans les rues.

L'organisation

Une date et un lieu sont choisis conjointement.

LA COMMUNE

- Informe et incite les habitant(e)s à participer à l'animation.

LE CPIE

- Propose des outils et un kit de communication (affiche, article de presse...),
- Distribue des sachets de graines aux habitant(e)s lors de l'animation pour fleurir leurs pieds de murs.



La durée : 2 heures

Le public

Les habitant(e)s de la commune.

Le temps de préparation et réalisation pour cette animation

1 jour

Les contraintes techniques

- L'animation est réalisable de février à fin mars et durant la période automnale
- La commune choisit et prépare des espaces pour les semis ou plantations,
- Les habitant(e)s s'engagent à entretenir les pieds de murs fleuris après l'animation.

Matériels à prévoir par la commune



De la terre et du sable



Un seau



Un balai



Un tournevis



Des plants
(si choix de fleurissement par
plantation)



6 Une animation de mise en valeur des herbes sauvages

Matérialiser la place des plantes sauvages dans les rues.

Le principe

À proximité des plantes sauvages, les habitant(e)s et un(e) animateur(trice) du CPIE taguent le nom des plantes sur les murs ou trottoirs à l'aide d'une peinture temporaire, tout en commentant leurs propriétés.



L'organisation

Une date et un lieu d'intervention sont choisis conjointement.

LA COMMUNE

- Informe et incite les habitant(e)s à participer à l'animation.



LE CPIE

- Propose des outils et un kit de communication (affiche, article de presse...),
- Apporte le matériel pour taguer et commente les plantes présentes.



La durée

2 heures.

Le public

Les habitant(e)s de la commune.

Le temps de préparation et réalisation pour cette animation

1 jour

Les contraintes techniques

- Nettoyage des pochoirs par le CPIE,
- Repérage des rues à taguer en amont de l'animation par les élu(e)s et agents communaux.



7

Le stand économie d'eau

Sensibiliser à la qualité et la préservation de l'eau par des gestes simples.

Le principe

- Un(e) animateur(trice) du CPIE anime un stand sur une manifestation avec éventuellement des bénévoles du CPIE,
- Le stand est monté pour une ou plusieurs journée(s).

Le contenu du stand

- Un bar à eaux,
- Un testeur à économiseurs d'eau,
- Des jeux grand public,
- De la documentation à emporter.



L'organisation

Une date et un lieu (intérieur ou extérieur) sont choisis conjointement.

L'ORGANISATEUR

- Informe et promeut l'animation auprès des habitants.

LE CPIE

- Propose des outils et un kit de communication (affiche, article de presse...).



La durée

une demi-journée, une ou plusieurs journée(s).

Le public

Les habitant(e)s de la commune et le grand public.

Le temps de préparation et réalisation pour cette animation

1,5 à 2 jour(s)

Les contraintes techniques

- Transport et montage du stand,
- Barnum fourni par la commune si stand en extérieur,
- Nécessité d'un point d'eau et d'électricité à proximité du stand,
- Prise en compte de la hauteur du stand (2,70 m).

8

Les pesticides et leurs impacts expliqués aux scolaires

Sensibiliser les enfants aux enjeux liés à l'utilisation des pesticides et aux techniques du jardinage au naturel.

Le principe

- Plusieurs agents de la commune et un(e) animateur(trice) du CPIE assurent une animation auprès d'une classe sur 1h30 - 2h30,
- La classe est divisée en deux groupes qui participent aux deux ateliers :
 - Travaux avec les agents (paillage, plantation, désherbage)
 - Quizz sur les pesticides avec l'animateur(trice) du CPIE.

L'organisation



LA COMMUNE

- Identifie les agents volontaires dans la démarche,
 - Trouve les écoles intéressées sur le principe.
-

LE CPIE

- Met en place un lien avec les agents et les enseignants pour convenir d'une date d'intervention conjointe.



La durée

de 1h30 à 2h30 en fonction des activités possible avec les agents.

Le public

Classe de cycle 3.

Le temps de préparation et réalisation pour cette animation

1 jour



Conditions tarifaires

- Si votre commune dispose d'une convention avec le CPIE, le temps de préparation et de réalisation pour l'animation choisie sera déduit du nombre total de jours facturés indiqués dans la convention.
- Si votre commune ne dispose pas de convention avec le CPIE, veuillez nous contacter pour établir un devis.

Contact

02.41.71.77.30

contact@cpieloireanjou.fr



CPIE Loire Anjou

Rue Robert Schuman - La Loge
Beaupréau

49600 Beaupréau-en-Mauges

Tél. 02.41.71.77.30

Courriel : contact@cpieloireanjou.fr

www.cpieloireanjou.fr